

## Public concerné :

Salariés et agents de service, responsable du nettoyage et de la désinfection des locaux manipulant des produits chimiques ou évoluant dans un environnement où ces produits sont présents.

## Prérequis :

Aucun.

## Durée :

7 heures (1 jour).

## Nombre de stagiaire :

De 6 à 15 personnes.

## Objectifs :

- Connaître le cadre réglementaire de la prévention au travail,
- Alerter sur les risques chimiques, physiques et biologiques présents dans l'environnement,
- Sensibiliser aux différents produits d'entretien et aux précautions à prendre,
- Acquérir un comportement responsable en matière de sécurité et de respect des conditions d'utilisation des produits chimiques.

## A l'issue de la formation :

Le stagiaire sera capable de :

- Adopter les bons gestes pour se protéger et protéger son entourage,
- Identifier les salissures et supports à entretenir,
- Sélectionner le matériel et les produits adaptés,
- Lire les protocoles de nettoyage et mettre en œuvre les techniques simples d'entretien des locaux.

## Contenu :

- Le cadre réglementaire et juridique (code du travail, sanctions, etc.),
- Les risques sanitaires (germes pathogènes, surfaces contaminées, etc.),
- L'identification des produits d'entretien et les risques qu'ils présentent pour l'opérateur (pictogrammes, FDS, etc.),
- Les principes généraux de la prévention du risque chimique (EPI, protections collectives, cercle de SINNER, etc.),
- Les gestes et postures à adopter (matériels, gestuels, etc.).

## Méthode pédagogique :

Apports théoriques, partage d'expérience, démonstration par le formateur, mise en situation, pratique de cas, évaluation des connaissances et attestation de fin de formation.

## Documentation :

Chaque stagiaire reçoit 1 documentation aide-mémoire.

## Réglementation :

Article R. 4412-38 du Code du Travail : « L'employeur veille à ce que les travailleurs ainsi que le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ou, à défaut, les délégués du personnel :

- 1- Reçoivent des informations sous des formes appropriées et périodiquement actualisées sur les agents chimiques dangereux se trouvant sur le lieu de travail, telles que notamment leurs noms, les risques pour la santé et la sécurité qu'ils comportent et, le cas échéant, les valeurs limites d'exposition professionnelle et les valeurs limites biologiques qui leur sont applicables ;
- 2- Aient accès aux fiches de données de sécurité fournies par le fournisseur des agents chimiques
- 3- Reçoivent une formation et des informations sur les précautions à prendre pour assurer leur protection et celle des autres travailleurs présents sur le lieu de travail. Sont notamment portées à leur connaissance les consignes relatives aux mesures d'hygiène à respecter et à l'utilisation des équipements de protection individuelle. »

## NOS FORMATIONS



Sécurité  
alimentaire



Risques  
chimiques



Hygiène et propreté  
des locaux



Prévention et sécurité  
au travail



Utilisation du matériel  
de nettoyage